

➤ Etapes de l'inscription par le doctorant



1- Demande d'autorisation d'inscription :

La demande d'autorisation d'inscription se fait via le lien : https://www.appigs.univ-avignon.fr/extranet/sco_dempre.html?typedem=DOC
Après validation par le directeur de l'Ecole Doctorale de l'autorisation d'inscription, le doctorant reçoit un courrier automatique indiquant son identifiant et mot de passe pour l'inscription administrative.

Contact :

Ecole doctorale : gestion-ed@univ-avignon.fr

2- Inscription administrative en ligne :

Une fois l'autorisation validée par l'école doctorale, effectuer l'inscription et déposer les pièces justificatives en ligne. Ne pas oublier l'étape « transmettre votre dossier » (cliquer sur l'icône dédié).

La carte étudiant ou le sticker (si ré-inscription) seront transmis par voie postale après validation de l'inscription par le bureau de la scolarité.

Contact :

Bureau de la scolarité : scola.univ-avignon.fr

3- Signalement de la thèse dans l'application « STEP » :

Le bureau de la scolarité procédera à la création de la fiche du doctorant dans STEP (signalement des thèses en préparation). Cette action génèrera l'envoi automatique d'un courrier électronique au doctorant précisant la procédure de connexion à l'application STEP : <http://step.theses.fr>

Le doctorant dispose d'un accès personnel pour compléter la description de sa thèse et la mettre à jour pendant toute la durée de son doctorat.

Le doctorant peut :

- Corriger ses coordonnées postales et électroniques
- Modifier ses informations de compte
- Intervenir sur le titre, la discipline, le domaine, les mots clés et les résumés
- Indiquer une date de soutenance prévisionnelle
- Demander le transfert de son compte dans un nouvel établissement
- Abandonner la préparation de son sujet

Le doctorant ne peut pas modifier :

- Son nom, prénom, date de naissance et nationalité
- Son directeur de thèse / co-directeur / co-encadrant
- Son école doctorale
- Saisir la date de soutenance effective.

⇒ **Si besoin : contacter le bureau de la scolarité :** scola.univ-avignon.fr



En cas de transfert d'établissement ou d'abandon de la thèse, contacter :

- L'Ecole Doctorale : gestion-ed@univ-avignon.fr
- **ET** le Bureau de la Scolarité : scola.univ-avignon.fr

